

ELECTIONS MUNICIPALES 9 et 16 MARS 2008



Bien vivre à Saint-Chamond

LA PARTICIPATION DE CHACUN A LA VIE DE LA COMMUNE

Avec la mise en place de **CONSEILS DE QUARTIER** la démocratie participative sera une réalité.

Qu'est-ce qu'un Conseil de quartier ?

- Il est composé d'élus, de représentants des habitants, du monde économique, des associations.
- Il possèdera la maîtrise de certaines de ses dépenses dans le cadre d'un budget de quartier

Pourquoi des Conseils de quartier ?

- Parce qu'ils sont le cadre privilégié de la participation des habitants au débat public et à la définition des projets et des actions qui les concernent au quotidien.
- Parce qu'ils contribueront à améliorer l'investissement des biens et espaces publics, les transports en commun, le vivre ensemble, la reconnaissance et le respect mutuels dans la richesse des diversités.

Comment fonctionneront-ils ?

- Ils seront consultés de manière systématique sur les grands projets de leur quartier et plus largement de la ville. Ils travailleront également sur les projets qu'ils ont eux-mêmes choisis et qu'ils soumettront à la Municipalité.
- Ils pèseront à deux niveaux sur le choix budgétaire de la ville:
 - un niveau descendant : ils seront consultés par la Municipalité sur tous les grands projets intéressant leurs quartiers.
 - un niveau ascendant : ils pourront proposer leurs projets à la Municipalité.

Au service du vivre ensemble, les CONSEILS DE QUARTIER deviendront un formidable outil de modernisation de la vie sociale.

Faire vivre la démocratie locale

Outre les Conseils de quartier, nous mettrons en place d'autres outils d'approfondissement de la démocratie : **modernisation des Conseils municipaux, accès des citoyens à l'information grâce aux nouveaux outils de communication, référendum municipaux, statut de l'opposition.**

Permanence électorale : 10, rue Victor Hugo - 04 77 29 45 88 - Jeudi et Samedi 10 h / 11 h 30
Blog : bienvivreasaintchamond.blogspot.com **E-mail :** bienvivreasaintchamond@yahoo.fr



Avec le soutien du



UNE POLITIQUE SOCIALE AMBITIEUSE POUR TOUS LES SAINT-CHAMONNAIS

L'action sociale sera une priorité pour permettre à chacun de bien vivre dans la ville, dans le respect de ses besoins et de sa dignité.

LA PETITE ENFANCE

"Chaque enfant doit avoir sa place dans la ville dans le respect des activités et des projets de ses parents."

Nous répondrons aux besoins des jeunes enfants, par le renforcement de l'existant mais aussi par l'étude de nouveaux projets à partir de modes de garde innovants et d'un soutien aux jeunes parents.

LES ÉCOLES

"Une école de qualité pour tous."

L'école doit rester un lieu d'équité et favoriser l'apprentissage des connaissances et de la vie en société dans le respect des valeurs de la République et des droits de chaque enfant. Nous développerons les accueils périscolaires, les aides scolaires et nous repenserons la restauration (tarifs, réservation, qualité des repas).

LES PERSONNES ÂGÉES

"Une ville adaptée à tous les âges de la vie"

Dans les projets d'urbanisme comme dans les équipements publics, chaque habitant, lorsqu'il avance en âge, doit pouvoir continuer à trouver une qualité et un cadre de vie qui réponde à ses besoins. L'isolement ne doit pas être une fatalité et les associations d'aide doivent être soutenues.

Les personnes en situation de handicap

"La ville doit devenir totalement accessible et leur différence reconnue comme une richesse"

Tout habitant en situation de handicap ou fragilisé par la vie doit pouvoir accéder à tous les équipements et services municipaux. Aucun des travaux sur les bâtiments municipaux et la voirie ne se fera sans que l'accessibilité pour tous ne soit réfléchie.

LE LOGEMENT

Chaque habitant doit pouvoir avoir un logement décent et répondant à ses besoins. La municipalité doit infléchir la politique de l'OPAC pour :

- Achever la réhabilitation de Fonsala dans le respect de ses habitants.
- Poursuivre tous les travaux de réhabilitation dans une réelle concertation avec les locataires.
- Accélérer la rénovation des quartiers délaissés (St-Julien, Crêt de l'Œillet, le Creux,...)
- Accompagner et aider la réhabilitation des logements anciens.
- Améliorer la transparence pour l'attribution des logements sociaux.



A VOTRE ÉCOUTE DANS LES QUARTIERS

Mardi 12 février 2008 à 19 h Saint-Ennemond - Maison des Arts	Mercredi 13 février 2008 à 19 h La Varizelle - École P. Kergomard	Mardi 19 février 2008 à 19 h Centre ville - Salle Condorcet
Mercredi 20 février 2008 à 19 h Chavanne - École communale	Jeudi 21 février 2008 à 19 h Le Creux - Salle Roger Baudy	Mardi 26 février 2008 à 19 h Izieux - La Nef
Jeudi 28 février 2008 à 19 h Fonsala - Salle Diderot	Les dates, lieux et horaires de nos réunions seront confirmés dans la presse locale et sur le Blog de campagne	